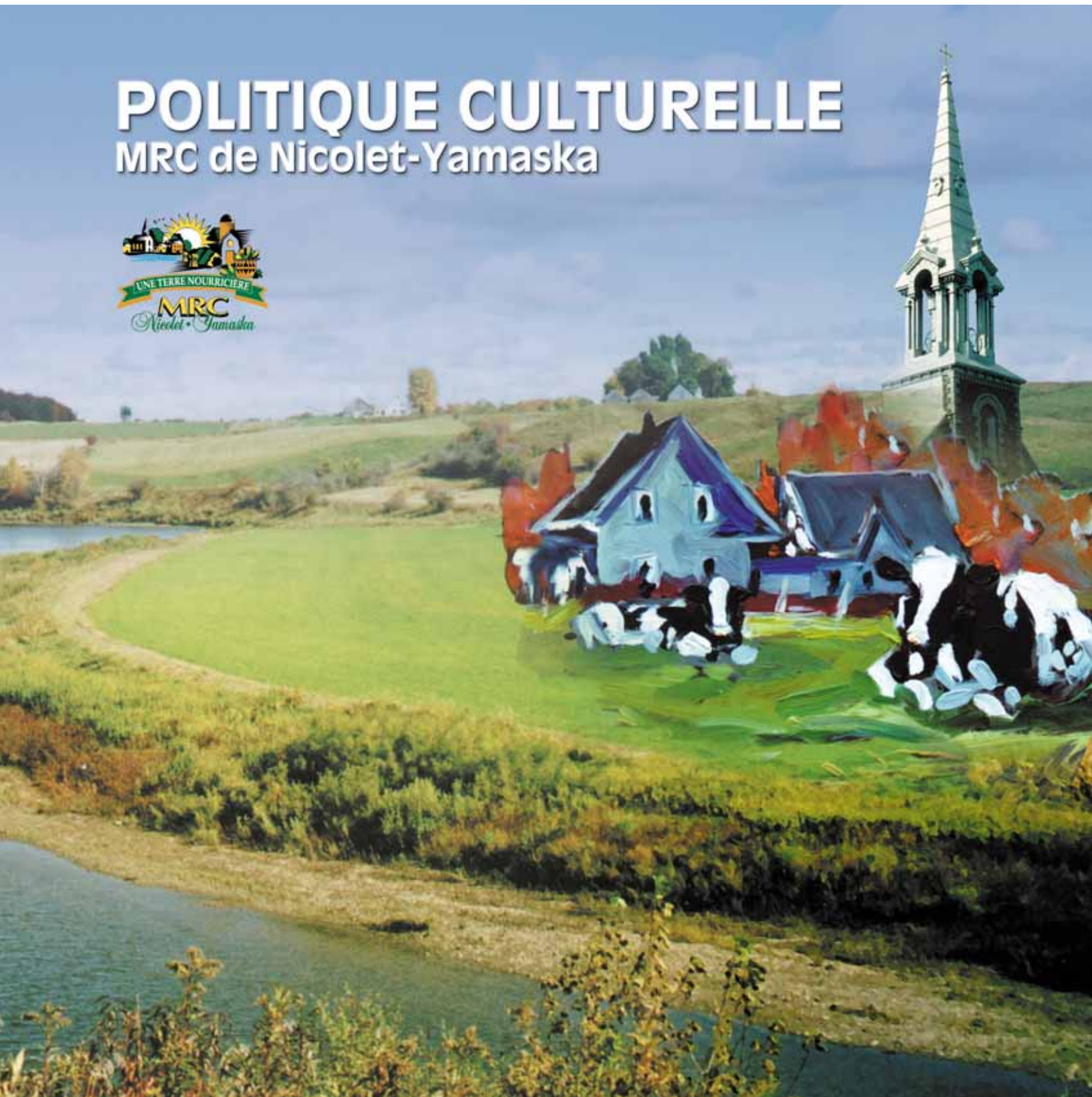


POLITIQUE CULTURELLE

MRC de Nicolet-Yamaska



*« Bâtissons des rêves à la mesure
de l'âme de ce coin de pays. »*

*Commençons dès maintenant à faire
de la MRC de Nicolet-Yamaska
la terre nourricière de notre culture. »*

Louis Caron
décembre 2001



MRC de Nicolet-Yamaska
257-1, rue de Migr-Courchesne
Nicolet, Québec
J3T 1B6

Téléphone
(819) 293-2997

Télécopieur
(819) 293-5367

Courriel
mrcny@mrcnicolet-yamaska.qc.ca

Site Internet
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

Mot du préfet de la MRC de Nicolet-Yamaska

L'écrivain Louis Caron décrit, à juste titre, le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska comme étant « une terre nourricière », « Terre nourricière » à cause de son agriculture prédominante, mais aussi en raison de la richesse de son histoire et de la ferveur de ceux et celles qui l'habitent et lui confèrent une personnalité dynamique et originale.

C'est notre culture particulière, façonnée par la géographie de notre plaine et influencée par le mixage des populations qui donne aux gens d'ici des talents variés qui enrichissent notre identité et contribuent à maintenir notre cohésion territoriale.

Le Conseil des maires a cru et croit toujours que le développement du secteur culturel est intimement lié à toutes les formes de développement du milieu auxquelles il s'efforce de travailler tant au plan économique, politique ou social.

La politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska est un outil de gestion précieux qui va guider nos réflexions et nos interventions en ce début du nouveau millénaire. Les volets culturels font désormais formellement partie de la qualité de vie de nos citoyens.

Les municipalités, les organismes et les citoyens de notre territoire sont conviés à mettre en place avec nous, les moyens appropriés pour maintenir et développer l'activité culturelle sous toutes ses formes. Le plan d'action qui sera déposé bientôt, facilitera l'éclosion d'initiatives locales enrichissantes pour notre population.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à prendre connaissance dans les pages qui suivent du contenu de la politique culturelle de la MRC Nicolet-Yamaska, fruit d'une belle concertation orchestrée par la table sectorielle Culture. Cette politique et le plan d'action qui l'accompagnera deviendront, j'en suis certain, des ingrédients de premier choix pour enrichir notre « terre nourricière ».

Le préfet,
Raymond Bilodeau

Mot du président de la table sectorielle Culture

Depuis, le 20 décembre 2001, Nicolet-Yamaska est devenue la première municipalité régionale de comté dans les régions Centre-du-Québec et Mauricie à se doter d'une politique culturelle. C'est là une grande fierté pour nous tous.

Les membres de la table sectorielle culture et ceux des différents comités ad hoc ont travaillé avec passion à la préparation de cette politique culturelle. Il nous aura fallu près de deux ans pour livrer un document à notre convenance et à l'image de notre milieu culturel. Deux ans, ça peut sembler long mais nous voulions bien faire les choses, prendre le temps de monter un inventaire des gens, des lieux, des savoirs-faire et des savoirs-être. Le temps de dresser un portrait culturel du territoire, de l'analyser, de le diagnostiquer pour en dégager des orientations, des axes et de grands principes directeurs. Nous ne regrettons pas nos efforts, notre travail a reçu l'appui de la population au cours des trois consultations publiques puis l'approbation du Conseil des maires lors de l'adoption finale de notre texte. Nous sommes ainsi récompensés pour notre travail.

Notre politique culturelle s'inspire du passé exceptionnel de notre territoire et s'appuie sur le dynamisme actuel de sa communauté. Nous avons tous le devoir de nous approprier cette politique culturelle. Si nous savons l'utiliser à bon escient, la culture sera parmi les éléments majeurs du développement de Nicolet-Yamaska et notre environnement comme citoyen n'en sera que plus passionnant.

Le président,
Mario Courchesne



Remerciements

De la même façon que c'est ensemble que nous œuvrons au développement du territoire et que nous bâtissons notre identité comme communauté, la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska est le résultat de la collaboration assidue de plusieurs groupes et individus.

Nos plus sincères remerciements aux organismes, institutions et regroupements qui ont initié ou ont participé à la démarche :

Le Conseil des maires
La MRC de Nicolet-Yamaska
Le CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
La Table sectorielle culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
Le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Nous souhaitons cependant remercier d'une manière toute spéciale les membres des différents comités et les personnes ressources qui ont travaillé directement à l'élaboration de la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska.

COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

M. Marcel Daneau, président
M. Raymond Bilodeau
M. Mario Courchesne
M^{me} Marjolaine Lachapelle
M^{me} Lise LaForce
M. Jean-Noël Marchand
M^{me} Karine Paradis
M^{me} Michèle Paradis
M^{me} Marie Pelletier
M^{me} Rolande Pilote
M^{me} Pauline Poisson-Smith
M^{me} Giséle Saint-Louis
M^{me} Marthe Taillon
M^{me} Luce Veilleux

COMITÉ RESTREINT ET DES RELATIONS PUBLIQUES

M. Mario Courchesne
M. Marcel Daneau
M^{me} Marjolaine Lachapelle
M^{me} Lise LaForce
M^{me} Michèle Paradis
M^{me} Marthe Taillon

LES PERSONNES RESSOURCES

M. Donald Martel
M. Jean-Guy Moreau
M^{me} Nicole Saint-Onge

Un merci particulier à mesdames Hélène Deveault et Pauline Goudreau pour leur appui au processus de correction, ainsi qu'aux initiateurs du projet qui ont amorcé les démarches avec nous mais qui, en cours de route, ont dû se retirer pour des raisons personnelles ou professionnelles :

M^{me} Marie Beauchemin
M^{me} Lucie C. Blouin
M. Louis Caron
M^{me} Madeleine G. Benoit
M. Jacques Gill
M^{me} Manon Gill
M. Daniel McMahon

Table des matières

INTRODUCTION	4
DESCRIPTION DU TERRITOIRE	5
Histoire	6
Population	7
Économie	8
Vie culturelle	9
RÔLE DE LA MRC ET DES MUNICIPALITÉS	10
La Municipalité régionale de comté	10
Les municipalités	10
POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA	11
Principes directeurs	11
Axes d'intervention	11
Orientations	12
Orientations générales	12
Orientations du secteur Arts de la scène	13
Orientations du secteur Arts visuels	14
Orientations du secteur Artisanat	14
Orientations du secteur Métiers d'art	15
Orientations du secteur Histoire et patrimoine	15
Orientations du secteur Lettres et communications	16
Orientations du secteur Infrastructures et équipements	16
CONCLUSION	17



Introduction

Conscient que le développement de leur territoire doit passer par une valorisation du potentiel et des attraits culturels, le 20 décembre 1999, le Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska mandatait les membres de la Table sectorielle culture afin qu'ils travaillent à la préparation d'une proposition de politique culturelle pour l'ensemble de son territoire.

Afin de satisfaire à cette demande, des comités ont été mis en place qui, depuis janvier 2000, se sont consciencieusement mis à la tâche. La somme de travail est importante. Il a fallu, dans un premier temps, procéder à un inventaire sommaire des individus, attraits, activités et lieux de culture du territoire. Au 22 septembre 2000, cet inventaire comportait 794 fiches à partir desquelles un diagnostic a été porté sur les secteurs arts de la scène, arts visuels, artisanat, métiers d'art, histoire et patrimoine, de même que lettres et communications. Pour chacun de ces six secteurs, les forces et les points faibles ont été identifiés afin d'obtenir un portrait le plus juste possible du milieu culturel de la MRC.

L'analyse de ce portrait a ensuite permis de proposer des principes directeurs, des axes d'intervention et des orientations qui ont été présentés, en avant-projet, au Conseil des maires le 21 juin 2001. Ce même avant-projet a par la suite été soumis à l'ensemble de la population par voie de consultation publique les 28, 29 et 30 août 2001.

Le document que vous avez actuellement entre les mains est donc issu d'un travail d'analyse sérieux et de la concertation du milieu. Nous croyons qu'il reflète bien la réalité culturelle de Nicolet-Yamaska et que les orientations qui y sont énoncées pourront contribuer au développement de notre MRC.

La politique culturelle s'adresse d'abord et avant tout aux citoyens de Nicolet-Yamaska. Ils en sont les bénéficiaires de première ligne et elle a été pensée et conçue pour eux.

Si elle s'adresse aussi aux créateurs, aux producteurs et aux diffuseurs de biens culturels, c'est à titre de partenaires. Agents responsables du développement culturel de la MRC, ils sont et seront, de ce fait, des partenaires privilégiés.

En réalité, la meilleure garantie de succès de notre politique culturelle repose sur l'implication de la population et des gens du milieu, sur leur volonté d'appuyer et de soutenir la MRC et les municipalités dans leurs efforts pour développer le volet culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Description du territoire

La MRC de Nicolet-Yamaska existe, en vertu de la Loi provinciale sur l'aménagement et l'urbanisme, depuis 1982. Elle tient sa dénomination du fait qu'elle regroupe sous une même responsabilité administrative des municipalités qui appartenaient à l'origine soit au comté de Nicolet ou à celui de Yamaska.

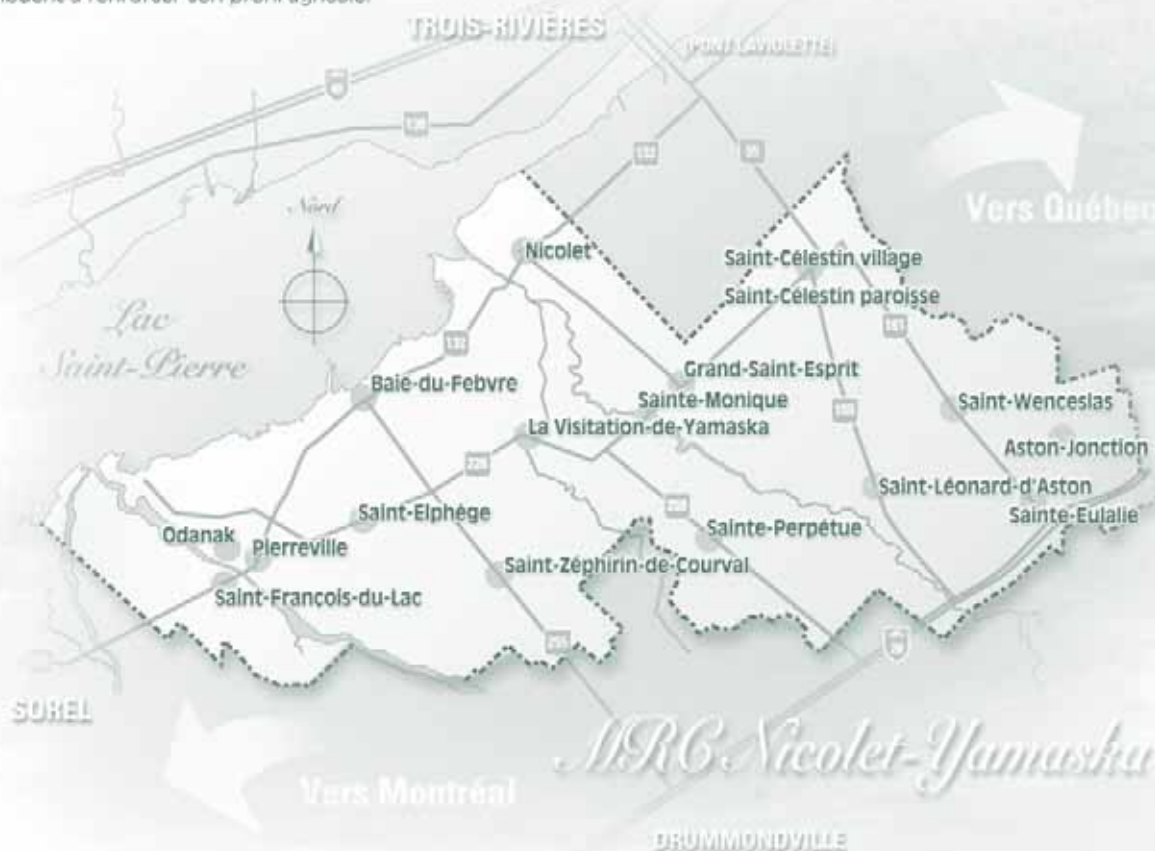
Nicolet-Yamaska occupe 1008 km² sur la rive sud du Saint-Laurent, là où le fleuve devient lac Saint-Pierre. Limitées en aval par le secteur Saint-Grégoire de la ville de Bécancour puis par la rivière du même nom, les frontières du territoire dépassent, en amont, la rivière Saint-François de quelques kilomètres. En profondeur, la démarcation située le plus avant dans les terres excède de peu le tracé de l'autoroute 20, à l'une des extrémités de la municipalité de Sainte-Eulalie.

Le territoire est essentiellement rural. La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles assujettit environ 98% de sa superficie totale en zone verte et plus du tiers de sa surface (31%) est en boisé. On trouve dans Nicolet-Yamaska, des terres considérées parmi les sols les plus fertiles du Québec qui, conjuguées avec un microclimat tempéré induit par la masse d'eau du lac Saint-Pierre et du fleuve Saint-Laurent, contribuent à renforcer son profil agricole.

Encadrée par Trois-Rivières, Drummondville, Sorel et Victoriaville, tous d'importants centres urbains situés en dehors de ses limites, la MRC de Nicolet-Yamaska voit sa population se tourner vers ces grandes villes pour satisfaire une part importante de ses besoins de consommation, d'emplois et de divertissements. La ville de Nicolet nouvellement fusionnée avec ses 7928 citoyens ne peut offrir la même gamme de services que ces villes.

Au moment de sa constitution, en 1982, la MRC se composait de 27 municipalités. Aujourd'hui, avec les fusions, la population se répartit entre quinze municipalités de type village ou paroisse et une ville, pour un total de seize noyaux urbains.

Géographiquement, la réserve abénakise d'Odanak est enclavée dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Située en bordure de la rivière Saint-François, au cœur du village de Pierreville, Odanak abrite quelque 400 résidents. Sous juridiction fédérale, la réserve ne dépend d'aucune façon de la MRC bien que la communauté abénakise partage avec les résidents de Nicolet-Yamaska des bribes d'histoire et la passion d'un coin de pays.



HISTOIRE

Des fouilles archéologiques récentes nous apprennent que la plus ancienne trace d'une manifestation humaine sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska date de la période du sylvo-côle inférieur soit entre 1050 et 450 avant Jésus-Christ. Près du village de Saint-François-du-Lac, on a en effet retrouvé un grattoir de cette époque¹ laissé là probablement par une bande nomade.

Il semble que les premiers établissements permanents sur le territoire de la MRC auraient été le fait des Mohicans et on parle, dans ce cas, du XVII^e siècle. Pour des raisons inconnues, ils quittèrent la région vers 1660. Rapidement, les Abénakis vont les remplacer puisqu'on rapporte que dès 1671, on comptait près de 700 d'entre eux à Odanak.

Vers la même époque, en 1673, Pierre Boucher fait installer un poste de traite sur la Saint-François. Il sera détruit en 1692 lors d'une attaque des Iroquois. Entre temps, l'occupation euro-québécoise du territoire s'est amorcée. L'arrivée et l'installation de colons commencent à Nicolet en 1669 et se poursuivent à Saint-François-du-Lac en 1673 et Baie-du-Febvre en 1683.

Pendant tout le XVIII^e siècle, les villages installés en bordure du fleuve Saint-Laurent continuent à se développer. Au milieu de ce siècle, la région nicolétaine accueillera un important contingent de réfugiés acadiens. Le premier groupe, arrivé entre 1755 et 1758, comportait quelques familles épargnées par la déportation. Plus tard, en 1766, arrivait de Nouvelle-Angleterre un second groupe de déportés qui avait obtenu la permission des autorités anglaises de venir rejoindre la population francophone.

Après la guerre anglo-américaine de 1812-1814 et l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854, le développement économique du territoire connaît un nouvel essor.

On assiste à la naissance de nouvelles paroisses dont les ressources sont d'abord fondées sur l'agriculture et l'industrie de la coupe du bois. Ainsi sont érigées les paroisses de Saint-Zéphirin-de-Courval (1828), Sainte-Monique (1842), Sainte-Perpétue (1853), Saint-Célestin (1850), Sainte-Eulalie (1857), Saint-Wenceslas (1857), Saint-Léonard-d'Aston (1857), Saint-Elphège (1886) et La Visitation-de-Yamaska (1898).

Les chemins de fer vont aussi contribuer à l'ouverture de nouveaux villages. Entre 1860 et 1910, on construit trois voies ferrées sur le territoire. Aston-Jonction en 1915 et Grand-Saint-Esprit en 1938 doivent leur existence à deux tronçons de la voie ferrée qui permettaient de relier les ports de Nicolet et de Sainte-Angèle-de-Laval à l'Intercolonial.

Toute l'histoire de la MRC de Nicolet-Yamaska repose sur la richesse de ses terres, sur des forêts giboyeuses, des eaux généreuses et des champs féconds qui ont nourri et nourrissent encore des hommes et des femmes ayant choisi d'en faire leur lieu de résidence.

¹ Robert Larocque, Le site Lachapelle à Saint-François-du-Lac (CaFF-3) : Fouilles archéologiques et analyses des restes humains, juin 2000, page 42.

POPULATION

En 2001, 23 496 personnes résident dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Une population qui se répartit entre les noyaux urbains et le long des rangs. Depuis 1961, les données démographiques connaissent une relative stagnation et ce chiffre se maintient avec quelques variations. Pour les cinq dernières années cependant, une légère baisse de 0,7% est enregistrée contrairement à la tendance nationale et régionale qui est à la hausse d'environ 1,4%.

Dans l'ensemble, la population de la MRC de Nicolet-Yamaska est vieillissante et cela dans une proportion beaucoup plus élevée que pour la région et le Québec. Ce phénomène se trouve d'ailleurs accentué par l'exode des jeunes qui doivent aller à l'extérieur pour poursuivre leurs études. La rareté des emplois et l'attrait du style de vie urbain font que plusieurs préfèrent ne pas revenir vivre dans l'environnement rural de la MRC. Le territoire se trouve ainsi privé d'une bonne partie de ses forces vives.

L'exode de la jeunesse a aussi comme conséquence la diminution du niveau de scolarisation de la population. Les statistiques nous apprennent en effet qu'environ 60% des 15 à 24 ans poursuivent des études à temps plein mais parce qu'ils choisissent de quitter la MRC, le niveau de scolarisation reste inférieur aux moyennes des zones fortement urbanisées.

Actuellement, un peu plus de 20% des adultes de 15 ans et plus sont sous-scolarisés, c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas atteint la neuvième année.

D'autre part, c'est environ le quart de la population adulte qui a fait des études post-secondaires et un dixième seulement de cette même population adulte qui a poursuivi sa formation jusqu'à l'université.

Le tableau suivant présente les 16 municipalités constituant actuellement la MRC. On peut y trouver les chiffres sur leur population, leur superficie et la densité d'occupation de chacune.

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

MUNICIPALITÉS (désignation)	POPULATION (2001)	SUPERFICIE (km ²)	DENSITÉ (hab / km ²)
Aston-Jonction	414	26,69	15,5
Baie-du-Febvre	1 135	97,41	11,7
Grand-Saint-Esprit	489	27,14	18,0
La Visitation-de-Yamaska	393	42,69	9,2
Nicolet	7 928	96,11	82,5
Pierreville	2 402	78,31	30,67
Saint-Célestin paroisse	647	77,00	8,4
Saint-Célestin village	737	1,37	538,8
Sainte-Eulalie	884	86,38	10,2
Saint-Elphège	294	40,53	7,3
Sainte-Monique	591	58,00	10,2
Sainte-Perpétue	993	71,46	13,9
Saint-François-du-Lac	1 976	64,78	30,5
Saint-Léonard-d'Aston	2 231	82,56	27,0
Saint-Wenceslas	1 132	80,20	14,1
Saint-Zéphirin-de-Courval	825	71,97	11,5
Total MRC	23 496	1 008,31	23,3
Territoire autochtone : Odanak	425	5,70	74,6

Source : Statistique Canada - Recensement 2001



ÉCONOMIE

L'économie de la MRC de Nicolet-Yamaska se caractérise par l'importance relative de l'activité agricole ainsi que des emplois des secteurs publics et parapublics. En comparaison, l'activité manufacturière et commerciale y est limitée.

En 1999, on compte environ 1600 entreprises sur l'ensemble du territoire qui procurent de l'emploi à plus de 9000 personnes. Environ 800 de ces entreprises sont du secteur primaire, des fermes pour la presque totalité, et fournissent près de 1700 emplois, soit 20% du total de la MRC.

Toujours en 1999, le secteur secondaire est dominé par l'industrie manufacturière avec 110 entreprises qui donnent du travail à 1400 personnes, soit 15,5% des emplois sur le territoire. En 1981, le nombre d'emplois manufacturiers était supérieur à 2500. Le recul du secteur manufacturier, caractéristique des zones rurales, se traduit donc dans la MRC par la perte annuelle de quelque 75 emplois. Dans ces conditions, on comprend que l'activité manufacturière de la MRC laisse beaucoup de place au développement.

L'absence de la grande entreprise et de plusieurs domaines de la transformation est une autre caractéristique du secteur manufacturier de la MRC de Nicolet-Yamaska. Par exemple, il est surprenant que, considérant l'importance du secteur agricole sur le territoire, la transformation des aliments, avec seulement 10% des entreprises et 12% des emplois, y soit aussi peu représentée.

Toujours dans le secteur secondaire, la construction est aussi peu développée que l'industrie manufacturière. Seulement 311 emplois sont répartis dans 75 entreprises. La taille moyenne de ces dernières s'avère donc particulièrement restreinte.

Par contre, le secteur tertiaire est bien développé, compte tenu de la faible densité de la population et du caractère rural

du territoire. Les 5636 emplois que génère ce secteur représentent plus de 60% du total des emplois de la MRC. Ces emplois se répartissent entre quelque 600 entreprises ou organisations, dont environ 100 services gouvernementaux ou sociaux et 200 commerces de détail. Ce niveau de tertiarisation de l'économie locale place Nicolet-Yamaska comme chef de file parmi les autres MRC de la région Centre-du-Québec. Toutefois, le poids relativement élevé du secteur tertiaire dans l'activité économique locale n'est pas dû à une démesure du secteur des services mais plutôt au faible développement du secteur secondaire.

Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le nombre de personnes sur le marché du travail est à peu près stable depuis 1991, alors que le Centre-du-Québec connaît plutôt une augmentation significative. La baisse du taux d'activité, déjà inférieure à la moyenne régionale, témoigne elle aussi du vieillissement de la population et de l'exode des jeunes.

Le nombre de personnes qui détiennent un emploi sur le territoire est d'environ 10 000. Le taux de chômage avoisine les 10% et le taux d'activités de plus ou moins 60% des adultes participant au marché du travail est inférieur à la moyenne régionale.

En juillet 1998, on dénombrait 1586 prestataires de la Sécurité du revenu dont 1151 étaient aptes au travail. Près de 60% des prestataires du territoire sont âgés de 45 ans et moins. Ils sont donc majoritairement dans la strate d'âge où normalement le taux d'activité de la main-d'œuvre devrait être le plus élevé.

Conséquence probable de toutes ces variables, le revenu moyen per capita déclaré des résidents de la MRC qui est approximativement de 18 500 \$, présente un retard d'environ 7% sur la moyenne régionale et 12% sur celle de la province. Au niveau des ménages, il est donc question, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, d'un revenu moyen de près de 35 000 \$.

Vue rurale à Sainte-Monique
Photo : Ambroise Houle

VIE CULTURELLE

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, la ville de Nicolet est le moteur de l'activité culturelle de la région. Elle est ville épiscopale, plusieurs communautés religieuses s'y sont établies, elle est le chef-lieu du territoire et on y retrouve une importante concentration d'institutions d'enseignement supérieur : le Séminaire, l'École normale, le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, l'Institut familial, l'Académie commerciale et l'École moyenne d'agriculture. À des degrés différents, les villages de Saint-Léonard-d'Aston, Saint-François-du-Lac et Pierreville vont aussi jouer un rôle actif dans l'animation culturelle de la région. Bref, on retrouve dans ces concentrations urbaines, à cette époque, certains services importants au fonctionnement d'une société.

La baisse des effectifs des communautés religieuses, la laïcisation des services à la société de même que l'évolution économique régionale, ont eu une incidence négative sur les activités culturelles de la ville et sur l'ensemble du territoire.

Maintenant, la qualité et la diversité des produits et des activités culturelles qu'offrent Trois-Rivières, Sorel, Drummondville et Victoriaville attirent une importante proportion des consommateurs culturels de la MRC développant ainsi un réflexe d'utilisation hors territoire. Quant aux créateurs, si ces grandes villes les charment, ils sont davantage séduits par Montréal ou Québec pour les facilités qu'ils croient pouvoir y trouver.

Malgré ces facteurs peu favorables, la vie culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska a vu l'émergence d'initiatives originales et enrichissantes. Il n'y a qu'à penser au Symposium Romantique Rodolphe-Duguay qui a fait la joie des artistes et des amateurs de peinture pendant les 4 années de son existence ou aux Cahiers nicolétains produit pendant douze ans par la Société d'histoire régionale de Nicolet. Plus récemment, on peut souligner l'ouverture d'une institution muséale unique en Amérique du Nord, le Musée des religions. D'autre part, il convient de souligner la performance exceptionnelle du Stage Band de l'école secondaire La Découverte qui année après année reçoit plusieurs prix nationaux et permet à des jeunes du territoire de profiter du plaisir de la musique.

Les attraits et le talent ne font pas défaut dans Nicolet-Yamaska. L'inventaire sommaire préparé dans le cadre du projet de la politique culturelle en apporte une preuve supplémentaire. On y retrouve près de 800 entrées : artistes et artisans professionnels, amateurs, organismes, éléments du patrimoine, attraits naturels, bâtiments, événements, etc. C'est donc pleinement conscient du potentiel de développement de ce secteur que le Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska, a choisi de mettre en place une politique culturelle propre à soutenir et encourager la culture sur son territoire et ce, pour le plus grand bien de sa population.

Enseignement des arts au Collège
Notre-Dame-de-l'Assomption (1914)
Photo : collection privée



Rôle de la MRC et des municipalités

LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

La MRC de Nicolet-Yamaska intervient dans le domaine culturel depuis sa formation en 1982. Elle le fait, notamment, au niveau de l'aménagement du territoire et par du soutien ponctuel aux initiatives de la collectivité. Dernièrement, avec la formation de son Centre local de développement (CLD) et la création du poste d'agent de développement culturel, la MRC s'est assurée que de l'aide technique et un accès à de l'aide financière seraient disponibles et accessibles aux projets culturels des regroupements et des individus.

Dans la logique de sa mission, de ses mandats, de sa planification stratégique et de ses actions, la MRC de Nicolet-Yamaska se propose de jouer un rôle rassembleur auprès du milieu culturel notamment en suscitant, encourageant et facilitant la concertation, l'échange et le partenariat. La MRC entend assumer pleinement son leadership dans le développement culturel de son territoire et travailler à l'enrichissement de la qualité de vie de tous ses citoyens. Ainsi, elle se propose de préparer un plan d'action, de veiller à sa mise en application et à sa mise à jour afin d'être apte à répondre aux besoins exprimés par ses résidents.

Toutefois, la MRC de Nicolet-Yamaska est consciente qu'en matière de développement culturel, ses efforts s'inscrivent dans une démarche de développement global, un développement qui touche tous les secteurs et qu'elle se doit de travailler à répondre à l'ensemble de la problématique de son territoire. En conséquence, dans le domaine particulier du développement culturel, la MRC agit en complément et en soutien au travail de plusieurs autres partenaires locaux, régionaux et nationaux.

LES MUNICIPALITÉS

Depuis leurs fondations, toutes les municipalités du territoire ont eu à soutenir des activités culturelles, que ce soit l'organisation d'événements de type festival, le support technique ou financier à des projets d'exposition ou l'ouverture de bibliothèques municipales. Fortes de ces actions et conscientes du potentiel artistique et patrimonial qu'elles recèlent, les municipalités qui composent la MRC de Nicolet-Yamaska sont solidaires de la politique culturelle. Elles entendent donc reconnaître et s'approprier les principes directeurs de la présente politique culturelle et contribuer, dans la mesure de leurs moyens et de leurs champs de compétence, à la concrétisation des axes d'interventions et des orientations énoncés dans cette même politique culturelle.

Pour les municipalités du territoire, la politique culturelle est une occasion d'inclure le développement culturel dans leurs préoccupations quotidiennes, d'être plus attentives aux initiatives culturelles issues de leur milieu et ce, pour le bénéfice de leurs résidents. Les municipalités du territoire se sentent interpellées et concernées par la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska au même titre que les différents partenaires locaux, régionaux et nationaux qui œuvrent dans ce domaine.

Politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

PRINCIPES DIRECTEURS

La MRC de Nicolet-Yamaska possède des acquis et des potentialités en matière d'art, de patrimoine et de culture qu'il faut protéger, développer et mettre en valeur. Pour y parvenir, il faut mettre en place des conditions favorables, parmi lesquelles figure en bonne place la présente politique culturelle. Des conditions qui favoriseront aussi le développement culturel et permettront de profiter au maximum des retombées économiques, sociales et touristiques qui sont parties intégrantes de ce type de développement. La MRC entend partager la responsabilité de ce développement avec les gouvernements, les municipalités, les différents organismes et regroupements concernés et l'ensemble des citoyens de son territoire.

Fort de ces constatations, la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska repose sur les deux principes suivants autour desquels l'ensemble des maires ont fait consensus :

- La culture est une constituante du développement équilibré d'un territoire et de ses citoyens ;
- La culture est nécessaire à l'affirmation d'une identité territoriale.

AXES D'INTERVENTION

Par sa politique culturelle et compte tenu des principes directeurs énoncés précédemment, la MRC de Nicolet-Yamaska, dans le secteur culturel, entend :

- Renforcer l'identité du territoire ;
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles ;
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes ;
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire ;
- Promouvoir les arts et la culture ;
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire, quel qu'il soit.

Pont couvert Étienne-Poirier, Saint-Célestin
Photo : MRC de Nicolet-Yamaska



ORIENTATIONS

Orientations générales

La MRC de Nicolet-Yamaska est un milieu aux multiples richesses. Elle est préoccupée de son avenir et consciente que la culture est un atout précieux qui doit être connu, diffusé et mis à la disposition de sa population afin de participer à l'épanouissement de ses citoyens et de son territoire.

On y rencontre des artistes, des artisans et des gens passionnés qui font corps avec une discipline ou un secteur culturel que ce soit en dilettante ou dans l'optique d'une démarche de carrière professionnelle.

C'est aussi un territoire qui présente des témoins éloquentes de son passé : maisons, églises, ponts, documents d'archives, mobilier et qui permet aussi de découvrir certaines merveilles de la nature comme des frayères, des arbres remarquables, des paysages charmants ou l'équilibre délicat d'écosystèmes particuliers.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que tout projet harmonieux de développement doit avoir un volet culturel et que la fierté d'appartenir à un milieu dépend de la capacité de ce dernier à soulever et maintenir la passion de son originalité et de son identité. Elle reconnaît que l'apport de la culture contribue à l'épanouissement social de ses citoyens. En conséquence et en tenant compte des possibilités de développement qu'offre le milieu culturel, de même que de ses forces et de ses faiblesses, la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- D'encourager et de soutenir le développement et la mise en place d'un réseau de lieux multifonctionnels et multi-sectoriels à travers tout le territoire ;
- De soutenir et faciliter le développement et l'installation de l'entrepreneuriat culturel sur l'ensemble du territoire ;
- D'utiliser les pouvoirs et les moyens législatifs dont dispose la MRC et ses municipalités pour développer le secteur culturel et pour protéger et conserver le patrimoine du territoire ;
- D'amener les municipalités à prévoir un budget distinct pour la culture ;
- De participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles notamment en encourageant les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation et de sensibilisation auprès des différents publics ;
- De reconnaître et de soutenir les efforts de transmission du savoir dans les différents secteurs culturels.

Orientations du secteur Arts de la scène

Le chant, la musique, la danse et le théâtre sont des disciplines qui plaisent aux résidents de Nicolet-Yamaska. Des groupes se forment au gré des passions qui rayonnent parfois bien au-delà de nos frontières.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît le leadership et la valeur exceptionnelle du Théâtre Belcourt dans le secteur des arts de la scène du territoire. Elle se réjouit de l'existence de cette salle et également des autres structures professionnelles de qualité qui permettent aux artistes d'ici et d'ailleurs de nous faire profiter de leurs talents.

De tout temps on reconnaît la valeur pédagogique et disciplinaire de ce secteur qui demande souvent une étroite relation entre les participants. C'est pourquoi le milieu scolaire l'utilise pour ses activités parascolaires ce qui a donné naissance, au cours des ans, à plusieurs initiatives de qualité.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que les arts de la scène rejoignent tous les âges et toutes les classes de citoyens. Autant la pratique que la consommation de ce secteur contribuent à bonifier la qualité de vie des citoyens sur son territoire. En conséquence et en tenant compte de l'intérêt marqué par ses résidents pour le secteur «Arts de la scène», comme de ses forces et de ses faiblesses, la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- De collaborer à établir un réseau de diffusion pour les productions locales ;
- De favoriser la présentation régulière de spectacles professionnels sur le territoire ;
- De reconnaître l'importance de l'existence d'une salle de spectacles professionnels ayant un caractère régional et de soutenir cette salle dans son développement, en collaboration avec les instances concernées.



Orientations du secteur Arts visuels

Bien que les disciplines des arts visuels soient souvent axées sur une pratique individuelle, les artistes de ce secteur créent des événements ou participent à des initiatives du milieu qui permettent de partager leur passion.

De l'art naïf à l'abstraction pure, de la sculpture sur coquille d'œuf au modelage de l'argile, du travail du verre à l'aquarelle, le territoire abrite tout un monde artistique original et productif.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que les arts visuels traduisent une perception du monde que le milieu contribue à modeler. Ainsi, d'une certaine façon, les arts visuels sont le reflet de l'identité d'un territoire et de sa population. En conséquence et en tenant compte du potentiel, des forces et des faiblesses du secteur «arts visuels», la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- De participer à faire connaître et à promouvoir l'art auprès de la population ;
- De participer à mettre en valeur et à faire connaître la production des professionnels et des amateurs en arts visuels du territoire ;
- De favoriser la diffusion régulière de la production des artistes locaux en arts visuels.

Le peintre-graveur nicolétain
Rodolphe Duquay
Photo : collection privée

Orientations du secteur Artisanat

Pour plusieurs, la détente passe par la création. La pratique de l'une ou l'autre des disciplines artisanales contribue souvent à contrer le rythme trépidant où nous entraîne le mode de vie contemporain.

L'artisanat, c'est aussi une façon de transmettre le savoir et le savoir-faire d'une génération à une autre. Les Cercles des fermières et les autres regroupements du genre savent depuis longtemps tout l'enrichissement qu'on peut tirer de la pratique artisanale. Ils ont souvent permis à leurs membres de trouver l'agréable dans la confection de l'utile.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que la pratique de l'artisanat contribue à la transmission du savoir et du savoir-faire et suscite la fierté des citoyens qui s'y consacrent. En conséquence et en tenant compte des forces et des faiblesses du secteur «Artisanat», la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- De participer à mettre en valeur et à faire connaître le travail des artisans du territoire ;
- De faciliter la diffusion du travail des artisans du territoire ;
- D'encourager le travail des regroupements d'artisans en préservant leurs locaux de travail.

Françoise Gaudet-Drolet
figure marquante de l'artisanat
Photo : Archives du Séminaire de Nicolet, F26.1/X61

Orientations du secteur Métiers d'art

Dans Nicolet-Yamaska, quand on parle entreprise culturelle, dans presque tous les cas, on fait allusion à un projet d'artiste relié aux métiers d'art. Cette discipline est en effet propice à la production en série bien qu'elle n'exclut pas l'œuvre unique. En conséquence, les métiers d'art s'inscrivent plus facilement dans la trame économique.

Qu'ils soient ébéniste, forgeron, chapelier, calligraphe, dentellière ou relieur, les gens des métiers d'art contribuent sans conteste à l'excellence et à la qualité des créations des artistes et artisans de Nicolet-Yamaska.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît l'apport artistique des métiers d'art et le rôle économique que ce secteur est appelé à jouer dans son développement territorial. En conséquence et en tenant compte des forces et des faiblesses du Nicolet-Yamaska se propose :

- De participer à mettre en valeur et à faire connaître la production des professionnels et des amateurs en métiers d'art du territoire ;
- De faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire.

Orientations du secteur Histoire et patrimoine

La MRC de Nicolet-Yamaska est une fenêtre ouverte sur l'histoire. Un territoire qui peut raconter la vie d'hommes et de femmes d'ici et d'ailleurs qui s'y sont établis, y ont vécu et y sont morts. Un lieu témoin d'événements qui ont modelé le Québec d'aujourd'hui comme la déportation des Acadiens, l'invasion américaine de 1775 ou la Rébellion de 1837-1838.

Ici et là, on peut voir les traces de ce passé. Il reste encore de belles maisons, des lieux où la nature a conservé ses droits, des familles qui ont su préserver les traditions, des monuments qui racontent un fait marquant, des clôtures qui parlent de la façon d'occuper l'espace. Toutes les formes de patrimoine se côtoient sur le territoire.

La dentelle aux fuseaux
Photo : Claude Proulx

Église Saint-François-Xavier, Saint-François-du-Lac
Photo : MRC de Nicolet-Yamaska

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que la découverte de son histoire est nécessaire à l'affirmation de son identité culturelle. Elle reconnaît que le patrimoine participe à la diversité et à la qualité visuelle de son environnement tout en lui conférant un caractère unique et distinctif. En conséquence et en tenant compte du potentiel évident du territoire, des forces et des faiblesses du secteur « Histoire et patrimoine », la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- D'encourager l'émergence de regroupements et d'organisations intéressés par la recherche en histoire et patrimoine ;
- De travailler à compléter et à mettre à jour la recherche en histoire et en patrimoine ;
- De participer à rendre accessible le savoir d'intérêt local et en favoriser la transmission ;
- De s'assurer de protéger le patrimoine religieux du territoire, compte tenu de l'urgence de la situation, et ce en collaboration avec toutes les instances concernées ;
- De soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel sur le territoire ;
- De veiller à sauvegarder le savoir-faire et le savoir être des gens du territoire (patrimoine vivant) ;
- De soutenir la mise en valeur du patrimoine, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire.

Orientations du secteur Lettres et communications

L'écrivain Louis Caron, quand on lui a demandé de décrire la MRC de Nicolet-Yamaska, a parlé d'une «terre nourricière». Il est vrai que notre terroir est généreux et qu'il sait nourrir le corps et l'esprit. C'est ainsi que le monde des lettres a trouvé chez nous un terrain fertile. La présence d'institutions d'enseignement supérieur sur le territoire comme le Séminaire de Nicolet, troisième collège classique en Amérique du Nord et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption n'est pas étrangère à cette situation.

Les lettres font le bonheur de plusieurs des citoyens de la MRC qui occupent une bonne partie de leur temps de loisirs à la lecture. Pour ces amateurs, les bibliothèques tiennent une place prépondérante dans l'équipement culturel du territoire. Et que ce soit pour la détente, pour parfaire ses connaissances ou pour se perfectionner, les bibliothèques municipales sont, pour tous les résidents de Nicolet-Yamaska, des portes d'entrées facilement accessibles au monde de la culture.

Quant aux communications, la MRC de Nicolet-Yamaska profite d'un hebdomadaire local depuis 1881, année où était fondé le *Messager de Nicolet*. Plusieurs journaux se sont succédés jusqu'à l'actuel *Courrier Sud* qui, depuis 1965, informe les gens et participe à la vie de la communauté. La MRC pourra aussi profiter d'un média électronique puisqu'on travaille depuis quelques années à un projet de radio communautaire (CKBN FM).

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que les écrivains, poètes et journalistes sont des ambassadeurs de son territoire et qu'ils contribuent à faire la promotion des espaces et des gens qui le constituent. Elle reconnaît que les bibliothèques municipales sont une ouverture sur le monde et qu'elles participent au dynamisme du milieu culturel de son territoire. Elle reconnaît aussi l'importance d'avoir à sa disposition des moyens de communication propres à exprimer sa réalité culturelle, économique et sociale. En conséquence et en tenant compte des forces et des faiblesses du secteur «Lettres et communications», la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- De participer à mettre en valeur et à faire connaître la production des professionnels et des amateurs des lettres et des communications du territoire ;
- De faciliter la mise en place et le développement de moyens de communication efficaces et des nouvelles technologies ;
- De faire connaître les activités culturelles et les lieux historiques de la MRC de Nicolet-Yamaska aux différents médias d'ici et d'ailleurs ;
- De favoriser l'accès et le développement des bibliothèques municipales du territoire ;
- D'encourager les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation dans le secteur des lettres et des communications ;
- De soutenir les bibliothèques municipales dans leur rôle de diffuseurs.

Sculpture du Parc littéraire L'arbre des racines, Nicolet
Photo : Nicole Vigneault

Orientations du secteur Infrastructures et équipements

La MRC de Nicolet-Yamaska est pourvue d'infrastructures et d'équipements culturels. Pratiquement chaque municipalité possède sa bibliothèque municipale. Les trois écoles secondaires ont des auditoriums et deux salles professionnelles offrent espaces, équipements et services pour la diffusion de spectacles. Des musées et centres d'interprétation émaillent le territoire ; des parcs, des boisés et des sentiers sont aménagés pour dévoiler la splendeur de nos paysages.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît que le dynamisme du milieu culturel dépend des lieux qui lui permettent de s'exprimer. Elle reconnaît aussi que les infrastructures et équipements culturels renforcent le secteur et encouragent la consommation du produit culturel par les gens d'ici et d'ailleurs. En conséquence et en tenant compte des besoins du milieu comme de ses forces et de ses faiblesses, la MRC de Nicolet-Yamaska se propose :

- De consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire et ce dans tous les secteurs culturels ;
- De soutenir le développement d'infrastructures et d'équipements nouveaux et complémentaires sur l'ensemble du territoire ;
- D'encourager le maintien des bibliothèques dans chaque municipalité de la MRC.

Bibliothèque municipale, Sainte-Eulalie
Photo : MRC de Nicolet-Yamaska

Conclusion

Par cette politique culturelle, la MRC de Nicolet-Yamaska indique clairement son intention de faire de la culture un axe important de son développement global. Elle démontre aussi toute l'importance qu'elle accorde au cadre de vie de sa communauté.

C'est par sa vitalité culturelle qu'un territoire rayonne, augmente son pouvoir d'attraction et suscite la fierté d'appartenir à une collectivité. En misant sur le développement culturel, le Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska choisit d'ajouter un nouvel angle à son travail d'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

La culture, sous toutes ses formes, contribue à donner à Nicolet-Yamaska une couleur qui lui est propre, elle enrichit son tissu social et cimente le lien entre les individus qui la composent. L'adoption de cette politique culturelle s'inscrit donc dans le travail de consolidation de notre identité territoriale.

En s'appropriant cette politique culturelle, les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska, qu'ils soient élus, artistes, artisans, lecteurs, spectateurs ou amateurs de la nature, prennent une part active dans le mieux-être d'une région jeune de plus de 350 ans d'histoire.

C'est là une invitation à devenir les artisans de notre avenir.





Culture
et Communications
Québec

 Villes et villages
d'art et de patrimoine



GRAPHISME

Yvan Ouellet : Crayonart

IMPRESSION

Imprimerie de la Rive Sud Ltée

COUVERTURE

Paysage rural de Sainte-Monique : Ambroise Houle

Clocher de Saint-Wenceslas : Ambroise Houle

Paniers artisanaux : Musée des Abénakis

Ballerine : Annie Yergeau

Livres, dentelle, fleurs séchées : MRC de Nicolet-Yamaska

Maison de campagne : Détail d'une œuvre de Robert Roy, artiste peintre